



Hubert DE GABORY
Président de l'Îlot

Dans le numéro de mars de *Trajectoires*, je vous disais toute l'importance que revêtent les liens sociaux et familiaux dans le processus de réinsertion. J'ignorais que la parution de notre journal coïnciderait avec la situation exceptionnelle de la pandémie. Celle-ci a encore renforcé le sentiment d'isolement et de solitude de beaucoup de nos résidents, ce qui a eu un gros impact sur nos méthodes de travail. Mais donc au travers d'actions de prévention et d'activités sportives, culturelles, de fabrication de masques, nous avons fait face collectivement à l'épidémie et maintenu notre accueil, évitant à des centaines de personnes de retourner à la rue.

Nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui un premier bilan de notre action durant la crise. Et je souhaite remercier chaleureusement toutes nos équipes, salariées et bénévoles, ainsi que nos résidents, qui ont su se réinventer dans un moment si difficile et faire front, ensemble.

> SOMMAIRE

Récit d'une victoire collective	P.2
Digitaliser l'association pour renforcer notre action	P.3
Le masque, un symbole d'autonomie	P.3
Votre soutien est notre force	P.4
Témoignage	P.4

L'ACCOMPAGNEMENT, UN ATOUT POUR LIMITER LA RÉCIDIVE



Aussi nécessaire soit-elle, la **décision du confinement a eu un impact psychologique fort sur nos résidents**, notamment les personnes sortant de prison, pour lesquelles le parallèle avec l'enfermement a été plus ou moins bien vécu.

Le sentiment d'isolement, de rupture avec l'extérieur, les a replacés en situation de fragilité extrême.

D'autant que les parcours de réinsertion ont été ralentis, voire suspendus, accentuant leur ressenti de blocage, d'entrave. Dans cette situation, **nos éducateurs spécialisés ont redoublé d'effort pour leur expliquer le bien-fondé des restrictions de déplacements** et qu'ils aient l'assurance de participer à un effort collectif au même titre que les autres citoyens.

Ce travail considérable a permis d'accompagner au mieux les personnes sortant de prison durant cette période de crise.

Les équipes de l'Îlot ont aussi multiplié les initiatives pour animer le quotidien des résidents et valoriser la vie collective face à des envies individuelles d'errance et de retour « à la rue ». Ce travail considérable a permis d'accompagner au mieux les personnes sortant de prison

durant cette période de crise. Alors que la population carcérale a fortement

diminué, notamment du fait des libérations anticipées, la question de l'accompagnement de ces personnes se pose avec acuité. L'Îlot sait en effet que la qualité de cet accompagnement à la sortie de prison est un atout pour limiter la récidive et permettre aux personnes de se réinsérer durablement. Les prochains mois seront donc décisifs.

RÉCIT D'UNE VICTOIRE COLLECTIVE

Deux mois de confinement, mais certainement pas deux mois d'arrêt. Les équipes de l'Îlot, salariées et bénévoles, ont formé avec les résidents des collectifs forts qui ont su résister à la crise. Retour sur une expérience difficile mais enrichissante.

Dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire et du confinement, nos équipes ont rivalisé d'imagination pour construire encore **plus de cohésion et lutter contre les sentiments d'isolement et d'angoisse** exprimés par certains de nos résidents. Un important travail de pédagogie a également été mené pour expliquer l'importance de respecter les gestes barrières.

Une réussite puisque des résidents se sont portés volontaires pour participer concrètement à la vie collective en désinfectant trois fois par jour les surfaces à risques et les espaces de vie et en confectionnant des masques réutilisables en tissu pour les personnes accueillies et le personnel. D'autres activités ont été proposées par nos équipes pour égayer les journées des enfants et des grands, avec des défilés de mode à thème, des fresques à colorier, des concours de pâtisserie, une chasse aux œufs de Pâques ou encore des cours de zumba et de gymnastique, toujours en respectant les distances bien sûr ! Enfin, pour lutter contre le risque de décrochage scolaire, les travailleurs sociaux sont venus en renfort des parents pour l'aide aux devoirs. Au CHRS Thuillier, cette dynamique collective a aussi bénéficié d'un **esprit de solidarité** de la part du voisinage qui a offert de nombreux jouets, qui ont été redistribués aux familles.



Prendre du temps pour soi

Mickaël*, 23 ans, arrivé aux Augustins (l'un de nos CHRS à Amiens) en janvier et sous main de justice jusqu'en avril, reconnaît la difficulté de vivre confiné : « *J'ai vécu ce moment comme un retour en détention, notamment à cause des tensions entre les gens. Et comme en détention, c'est parfois utile de s'isoler, de rester dans sa chambre et de se recentrer sur soi-même.* »

Gladys Moncy, éducatrice spécialisée de cet établissement, complète « *Nous sommes sur un lieu*

ouvert et l'idée est avant tout de responsabiliser nos résidents, de leur faire comprendre l'importance de se respecter et de respecter les autres »

Abaisser les tensions

Face aux contraintes des protocoles sanitaires, de la restriction des déplacements et de la baisse des démarches de réinsertion, « *nous nous sommes concentrés sur la vie collective et avons renforcé la prévention* », précise Gladys. « *Nous avons aussi évolué dans notre approche des outils numériques qui ont été importants pour assurer le suivi des personnes. Nous avons pu constater que la visioconférence avec les personnels de santé a permis à nos résidents de prendre du recul et d'abaisser les tensions durant le confinement.* »

Reprendre son parcours de réinsertion

Cette période « *nous a permis de renforcer notre relation avec les personnes accueillies. Nous étions beaucoup plus disponibles pour échanger, pour répondre à leurs demandes. Néanmoins, notre mission est de travailler avec la personne son projet d'avenir* » rappelle Gladys, pour qui il faut maintenant « *reprendre les démarches de réinsertion* ». Une direction dont Mickaël semble ravi : « *Ce qui m'a aidé, c'est d'avoir plus travaillé pendant le confinement, en préparant les repas pour les autres résidents. Le bon côté des choses, c'est que je suis désormais salarié en insertion à l'Îlot Gourmand et qu'avec ma compagne nous avons des projets de logement...* »

Grâce à votre soutien, l'Îlot a su s'adapter et sort renforcée de cette période exceptionnelle. Mais aujourd'hui, nous avons plus que jamais besoin de votre présence à nos côtés pour faire face aux défis de l'exclusion et de la récidive.

*Pour des raisons de confidentialité, le prénom et la photo ont été modifiés



MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

DIGITALISER L'ASSOCIATION POUR RENFORCER NOTRE ACTION



La crise sanitaire a révélé la fracture numérique dont souffrent nos résidents, ainsi que l'intérêt pour l'Îlot d'accélérer sa « digitalisation » pour renforcer son action.

L'une des principales leçons que nous tirons de la crise du COVID-19 est la nécessité urgente pour nos résidents comme pour nos équipes, **d'investir ou de renforcer leur maîtrise des outils numériques.**

Le confinement s'est traduit par un renforcement de l'isolement pour certains de nos résidents et par des contraintes logistiques pour nos équipes. Nous nous sommes alors tournés vers les logiciels sociaux (messageries, visioconférence, etc.) pour accompagner nos résidents dans la poursuite de leur réinsertion et de leur vie sociale.

Cette situation a confirmé notre démarche de « digitalisation » dont les gains en termes logistiques mais aussi de qualité de suivi et d'accompagnement dans tous les domaines (téléconsultations médicales, suivi psychologique, conservation du lien social, formation et scolarisation) sont évidents.

Ainsi, nous lançons aujourd'hui un grand projet numérique pour renforcer les compétences et les connaissances numériques de nos équipes afin qu'elles puissent notamment transmettre à nos bénéficiaires les notions indispensables à l'utilisation d'une tablette ou d'un ordinateur.

D'ores et déjà, ce projet de digitalisation nécessite un investissement conséquent que ce soit pour l'analyse des besoins, la formation du personnel et l'équipement en ordinateurs, tablettes et connexions.



Maintenir un lien avec ses proches, suivre une formation, être suivi par un soignant : les outils numériques sont une chance pour l'Îlot de renforcer son accompagnement.

En faisant un don à l'Îlot, vous nous aidez concrètement à investir le monde numérique, qui est un atout supplémentaire pour accompagner les personnes les plus exclues sur le chemin de la réinsertion.

LE MASQUE, UN SYMBOLE D'AUTONOMIE

Dès avril, l'Îlot a encouragé la fabrication de masques par ses résidents pour renforcer leur autonomie, créer une dynamique collective et solidaire et mieux préparer le déconfinement.



Nombre de nos résidents ont une santé fragile et sont plus exposés au risque de contamination : certains ont vécu dans la rue et y retournent parfois.

Pour prévenir toute nouvelle contamination et respecter les consignes de protection, l'Îlot devait se doter d'un stock de 2200 masques. À la fois pour répondre à un manque mais aussi parce que cela joue un rôle non négligeable sur le plan collectif et individuel en termes de responsabilisation par rapport à un enjeu de société, en particulier pour des personnes sortant de prison. Certaines, ayant des connaissances en couture, ont ainsi commencé à fabriquer des masques. Cependant, cette démarche s'est heurtée aux difficultés liées à l'approvisionnement en matières premières. L'Îlot s'est donc mis à la recherche de fournisseurs et mi-mai, sur la base de patrons et de recommandations validées par des structures médicales en termes de tissus, un atelier de confection était opérationnel à Thuillier et d'autres en cours d'installation dans nos CHRS.

Grâce à cette dynamique collective, nos résidents ont eux-mêmes réalisé **l'une des clefs essentielles pour la reprise de leur parcours d'insertion** : la réalisation de masques, synonymes d'autonomie et de retour vers la société.

L'Îlot adresse ses plus sincères remerciements à tous ses donateurs qui lui ont permis d'affronter l'épidémie de COVID-19 et ce, malgré la difficulté d'adresser un don par courrier. Dans ce contexte, faire son don par Internet sur notre formulaire 100% sécurisé révèle tout son intérêt. Pour vous, c'est l'assurance de recevoir quasi immédiatement une confirmation de votre don et, très rapidement par mail, votre reçu fiscal. Pour l'Îlot, un don en ligne consolide son action au moment où l'association en a le plus besoin et nous témoigne votre soutien, sans délai. Par ailleurs, un don par Internet nous permet d'économiser des frais de poste et donc de **consacrer une part toujours plus grande de votre générosité à notre mission**. À noter que sur notre formulaire de don en ligne, vous pouvez choisir le don régulier, qui s'avère être le mode de soutien le plus pérenne.

Encore une fois, merci d'avoir aidé l'Îlot à organiser son activité avec efficacité et humanité, et à accompagner les personnes les plus exclues, particulièrement celles qui sortent de prison ou sont sous main de justice.

Aujourd'hui, alors que les conséquences de la pandémie vont bouleverser notre société, **nous avons besoin de vous pour poursuivre la mise en œuvre d'initiatives novatrices pour une réinsertion pérenne** : remise en route de nos chantiers d'insertion, déploiement de notre programme destiné aux jeunes Varois sans formation ni emploi et enfin lancement d'un grand projet « numérique » pour développer de nouvelles méthodes d'accompagnement de nos bénéficiaires et les doter d'outils informatiques pour combattre toujours mieux l'isolement et l'exclusion.

Plus que jamais, votre soutien financier nous est indispensable pour maintenir tous nos dispositifs d'hébergement, de réinsertion, de retour à l'emploi des personnes exclues ainsi que pour lutter contre la récidive. Un grand merci !

TÉMOIGNAGE



Charles de Raymond
Secrétaire général de
l'Îlot

Dès le début du confinement, nous avons installé un bureau hebdomadaire restreint, par visioconférence, au cours duquel le Directeur général présentait des mesures pour gérer de façon opérationnelle l'épidémie dans nos établissements.

Ces réunions étaient assez longues. Notre rôle était de remonter de l'information de terrain, d'échanger sur les mesures et d'être force de propositions. C'est d'ailleurs lors d'une de ces réunions que nous avons proposé la fabrication de masques.

Nous avons aussi appuyé le directeur par des décisions d'ordre financier, puisqu'il a fallu acheter des masques, des protections en plexiglass et du gel hydro alcoolique pour protéger nos résidents et nos équipes, décider du chômage partiel ou encore de l'octroi d'une prime en faveur de nos salariés les plus exposés.

Budgétairement, il y a eu des impacts significatifs pour l'Îlot et la gestion de cette situation exceptionnelle a mobilisé fortement mon engagement bénévole.

UN DON, UNE ACTION

60 € = Permet de fournir **un repas, midi et soir pendant une semaine** dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

170 € = Permet à une personne de bénéficier **d'une semaine d'accompagnement** dans les ateliers d'insertion de l'Îlot à Amiens.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ Découvrez toute notre actualité sur notre site : www.ilot.asso.fr

➤ Devenez bénévole en nous contactant : benevoles@ilot.asso.fr

➤ Rejoignez-nous sur :

